

Division de
l'organisation des
écoles et des
établissements

Affaire suivie par
Fabienne ROUZEAU
Christine
HAUTIER-MARCHAND

Tél. : 05 53 02 84 44
Tél. : 05 53 02 84 59

Fax : 05 53 53 97 48

ce.ia24-d7@ac-
bordeaux.fr

20, rue A. de
Musset
24 016 Périgueux
CEDEX

DEMANDE DE DEROGATION

ENTREE EN 6^{ème}

MOTIFS POUVANT ETRE PRIS EN CONSIDERATION
(dans la limite des places disponibles)

1. Raison médicale
2. Langue vivante
3. Fratrie
4. Transport scolaire
5. Proximité du lieu de travail des parents à condition que la distance *travail-collège demandé* soit inférieure à la distance *domicile-collège de secteur*.
6. Proximité de certaines localités pour lesquelles l'affectation dans un établissement hors secteur pourrait être accordée (*toujours dans la limite des places disponibles*).